



« Former pour prévenir »



Prévenir les risques de harcèlement au travail

Objectifs de la formation proposés :

Connaître les différentes facettes du harcèlement : Moral, Sexuel, Sexisme et Violences

Appréhender le cadre légal et les obligations de l'employeur

Identifier les différents niveaux de prévention possibles pour agir

Entreprises concernées :

Toutes entreprises et plus particulièrement celles de + de 250 salariés et celles ayant un CSE « réfèrent harcèlement » obligatoire

*Article L1153-5-1 Code du Travail
Article L2314-1 Code du Travail
Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019*

Référent Pédagogique UCFE : nous consulter

Partageons et Réalisons nos Ambitions

Vos contacts :

Florbella NICORA
Conseillère en Formation
florbella.nicora@ucfe.fr
Tél. 06.85.63.78.16

Nathalie SZYMANSKI
Secrétaire Commerciale & Gestion
st-avold@ucfe.fr
Tél. 03.87.29.87.30
Z.I. de l'Europort 57500 SAINT-AVOLD
www.ucfe.fr

Dominique HOFBAUER
Directeur Marketing & Commercial
d.hofbauer@ucfe.fr
Tél. 06.77.07.76.52